TRAIT-D'UNION — JUIN 2010 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Éditorial a

En cette période de Fête des voisins, nous vous offrons ce petit Trait-d'Union en guise d'apéritif en attendant le plat de résistance de début juillet dans lequel vous retrouverez un bilan de ce premier semestre sur les activités de la municipalité (conseils municipaux, budget, travaux...) et des associations dionysiennes.

Seulement, nous souhaitions vous donner quelques informations importantes avant le début des vacances scolaires.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.



Bravo Céline !!!



Après plusieurs tentatives, à propos desquelles nous pensions que la précarité de son emploi à la commune de Saint-Denis-sur-Loire pouvait en partie expliquer les échecs, Céline FONTAINE a décroché le 9 avril dernier le concours d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles).

La nouvelle équipe municipale avait souhaité, au début de cette année scolaire,

régulariser la situation de Céline en engageant une procédure de titularisation dans un poste de « faisant office d'ATSEM ». Aujourd'hui, Céline <u>est</u> ATSEM. C'est à la fois une reconnaissance officielle de la qualité du travail qu'elle fournit depuis près de 10 ans auprès de nos plus jeunes élèves, une preuve de sa persévérance et de son attachement à son travail et à l'école Lorjou et enfin le signe que nous ne nous sommes pas trompés en décidant de la titulariser.

Alors une nouvelle fois, Bravo Céline, reçois toutes nos félicitations!



Bulletin n°63





Dans ce numéro:

Éditorial11
Actualité de la Commune1 & 2
Comptes-rendus conseil municipal2
Les cartes scolaires2
Les associations2
Infos diverses3
La CHAM4

C'est reparti à Macé!



Certains à Macé commençaient à désespérer ! Il faut dire que de trop longs mois se sont écoulés depuis le début des travaux d'assainissement pluvial dans les rues Médicis, Muraton et Chemin Creux.

Après diverses péripéties et « tracasseries administratives », la COLAS a entrepris de terminer le chantier.

Quelques semaines de patience encore pour les riverains et tout rentrera enfin dans l'ordre.

Merci de votre patience.



AGGLOPOLYS VOUS INFORME ...

CARTES SCOLAIRES

Le nouveau dispositif de retrait des cartes scolaires mis en place pour la rentrée 2009/2010 sera reconduit pour la rentrée prochaine

Ainsi, les élèves habitant Blois, Averdon, Cheverny, Chitenay, Cour-Cheverny, Marolles, Ménars, Saint-Bohaire, **Saint-Denis-sur-Loire**, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Sambin, Seur, Valaire ou Villerbon auront le choix entre :

- recevoir sa carte scolaire à domicile ,
- OU d'aller la retirer auprès du POINT BUS à partir du 19 juillet 2010

De quoi avons parlé au conseil municipal du 30 avril 2010 ?

- Lotissement de La Martinière : paiement de l'indemnité d'expropriation à M. Jean-Pierre Demange
- Piste de circulation douce : le CM décide de désaffecter le chemin rural n° 63 pour partie et autorise le Maire à lancer l'enquête publique nécessaire à cette opération
- Le CM a voté le détail des subventions accordées aux associations. Une enveloppe globale de 4 000 €
- Renouvellement de la convention de partenariat avec RADIO PLUS FM

Les comptes-rendus plus approfondis des conseils municipaux vous seront communiqués, deux fois par an, dans le Trait-d'Union du mois de juin et dans le bulletin municipal de bilan d'année à paraître en janvier.

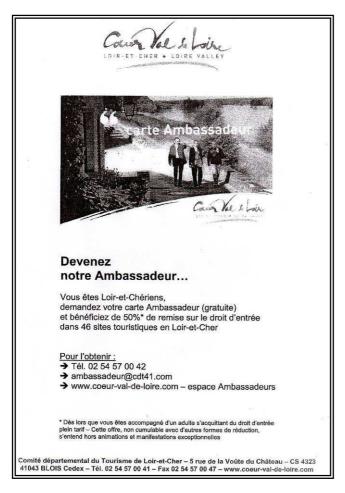






Le **Comité des Fêtes** et **Apollos** organisent leur soirée guinguette et vous donnent rendez-vous Place Eugène Leroux (près de la salle des associations):

- dès 20 heures pour un dîner en musique. Les repas seront servis uniquement sur réservation (utiliser à cet effet le coupon à détacher ci-dessous).
 - repas adulte : apéritif d'accueil, plateau repas froid
 - repas enfant : plateau enfant, boisson
 - à partir de 22 heures et jusqu'à 2 heures du matin pour une soirée dansante gratuite ouverte à tous (sans réservation) animée par l'orchestre Dominique Naud.





Information



L'épicerie de Mme Françoise Stoll, avenue Guillaume Charron à Menars change de propriétaire.

L'épicerie portera désormais l'enseigne « CASINO » sous la direction Mme Sabine Caillé

Les horaires d'ouverture seront :

Du mardi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h Le dimanche 8h00 à 12h30 Fermé le lundi toute la journée.

Pour rénovation et aménagement, le magasin sera fermé du dimanche 27 juin après midi au jeudi 08 juillet inclus.

Ouverture le vendredi 09 juillet à 8h00

Pour information, la création des CHAM a fait l'objet d'un vote vartagé lors du Conseil Communautaire du 5 mai 2010. Les représentants de certaines « petites communes », dont ceux de Saint-Il ne s'agissait pas de remettre en cause l'intérêt du dispositif visant à mettre en avant les enseignements artistiques à l'école primaire, mais par la sauvegarde des effectifs dans nos écoles rurales de manière à Malgré ces réticences, nous vous présentons ci-dessous le dispositif des bien de mettre l'accent sur quelques points fondamentaux à commencer limiter les risques de fermetures de classes (de plus en plus importants) Denis-sur-Loire, se sont soit abstenus, soit prononcés contre ce projet.

Classes à Horaires Aménagés « Musique ».

Les Classes à horaires

1016101010101

" of model Color (CHAM)

aménagés

à horaires

d'une, classe de CE1

À la rentrée scolaire 2010/11

Ouverture

de CEI à la rentrée scolaire au sem de l'école primaire la rentrée scolaire 2010/11 'ouverture d'une classe d'agglomeration de Blois prévoit la mise en place Education nationale Un partenariat entré de classes à horaires Marguerite-Audoux, (CHAM) a partir de aménagés musique quartier Comillettes, et la Communauté puis chaque année, olan atr dos) avec a Ville de Blois 2010/11,

d'Agglomération de Blois

Communauté

sylod polys

qu'une CHAM? Ou'est ce

formation musicale, orchestre musicale offrent à des élèves frouvent leur équilibre avec d'encadrement et de niveau de suivre un enseignement musical pendant le temps aménagement d'horaire, la possibilité, arâce à un et enseignement général aménagés en éducation Pratique instrumentale, toutes les garanties scolaire.

ane CHAM? fonctionne Comment

pour l'enseignement général competence du maître et des professeurs du conservatoire s'établissent en concertation l'horaire global de la classe dispensé pendant le temps musique par semaine somi la réportition des horaires L'horaire d'enseignement et permettent d'associer scolaire est gratuit pour Forganisation générale L'enseionement musical enseignement musical pedagogique composée musical est prélevé sur conservatoire de Bloisprévues dans le temps Education nationale frois à cina heures de de l'enseignement et d'un enseignant de et de professeurs du Grâce à une équipe Aqqlopolys pour

Oui peut s'inscrire dans une CHAM?

à des élèves motivés

La CHAM s'adresse

ses aptitudes, et du nombre de son envie ainsi que de commission présidée par pré-inscription de l'élève l'Inspecteur d'Académie L'admission en CHAM de places disponibles. au vu du dossier de est établie par une par la musique.

Comment inscrire son enfant ?

- Galembert 41000 Blots avant le lundi 14 juin L'adresser à Monsieur candidature ci-confre 20 rue du Général-de le directeur de l'école Marguerite-Audoux, • Remplir la fiche de au plus tard.
- 16 juin matin ou 30 juin CP acquis, aptitude à la musique ::) d'une durée apres-midi, en fonction famille/enfant, niveau Audoux, les mercredis entretien d'évaluation à l'égole Marquerited'un quart d'heure de la date d'arrivée convoqué pour un Votre enfant sera motivation
 - vous devrez vous munir du livret scolaire de votre dossier Pour l'entretien de votre enfant
- seront rendus le 1^{er} juillet. Les résultats d'admission

les élèves.

ouverture d'une nouvelle

81018

classe, jusqu'ou CM2.

La fiche de candidature est disponible en mairie.